

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**SMEAT**

**POSTE COMPTABLE DE : RECETTE DES FINANCES**

**M14**

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

**voté par nature**

**ANNEE 2011**

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV - ANNEXES

Jointes Sans Objet

#### A - Eléments du bilan

p.15 A1 - Présentation croisée par fonction

p.17 A1.1 - Détail par fonction - Fonctionnement (+10000 hab)

p.18 A1.2 - Détail par fonction - Investissement (+10000 hab)

A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs

A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes

A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux

A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier

A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.4 - Etat des autres engagements donnés

B1.5 - Etat des engagements reçus

B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

#### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

#### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> )	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières - ratios (2)		Valeurs communales

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

<b>Code INSEE</b>	<b>SMEAT SMEAT</b>	<b>BS</b>	<b>2011</b>
-------------------	------------------------	-----------	-------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>E</b>

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3;
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2010 après le vote du compte administratif 2010.

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT (1)**

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>52 990,43</b>

+ + +

<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent) 52 990,43</b>

= = =

<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>
--	------------------	------------------

**INVESTISSEMENT (1)**

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	<b>20 033,06</b>

+ + +

<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif) 20 033,06</b>

= = =

<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>20 033,06</b>	<b>20 033,06</b>
---	------------------	------------------

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>73 023,49</b>	<b>73 023,49</b>
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=PAR + voté)
011	Charges à caractère général	519 473,00	0,00	49 990,43	49 990,43	49 990,43
012	Charges de personnel	211 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	147 386,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>878 359,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>878 359,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>
023	Virement à la sect <sup>e</sup> d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	21 027,00		0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>21 027,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>899 386,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	---	-------------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>52 990,43</b>
---	--	------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	857 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	32 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>899 386,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>899 386,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>899 386,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>52 990,43</b>
---	---	------------------

=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>52 990,43</b>
---	--	------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. I-B - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.  
(5) D 023 = R021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.  
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe A9 - Détail des opérations pour compte de tiers).  
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A5

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 027,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	10 033,06	10 033,06	10 033,06
22	Immos reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>27 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 033,06</b>	<b>20 033,06</b>	<b>20 033,06</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45X-1	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>27 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 033,06</b>	<b>20 033,06</b>	<b>20 033,06</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>27 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 033,06</b>	<b>20 033,06</b>	<b>20 033,06</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 033,06</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonct. (5)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (5)	21 027,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>21 027,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>27 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	20 033,06
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 033,06</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	D1

### 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	49 990,43		49 990,43
012	Charges de personnel	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	3 000,00		3 000,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>52 990,43</b>	<b>0,00</b>	<b>52 990,43</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>52 990,43</b>
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 033,06	0,00	10 033,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>20 033,06</b>	<b>0,00</b>	<b>20 033,06</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 033,06</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>52 990,43</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>52 990,43</b>
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068/10)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>20 033,06</b>
--	------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 033,06</b>
---	------------------

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>519 473,00</b>	<b>49 990,43</b>	<b>49 990,43</b>
60612	Energie-électricité		500,00	500,00
60622	Carburants	373,00	127,00	127,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00	1 400,00	1 400,00
611	Contrats prestataires services	23 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	700,00	2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	2 400,00	1 300,00	1 300,00
614	Charges loc. et de copropriété		1 000,00	1 000,00
61522	Entretien de bâtiments	100,00	1 200,00	1 200,00
616	Primes d'assurances	200,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	9 000,00	1 000,00	1 000,00
6182	Doc. générale et Technique	4 000,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques, séminaires	1 000,00	9 000,00	9 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable, régisseur (5)	400,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes, de contentieux (5)	20 000,00	7 000,00	7 000,00
6231	Annonces et insertions (5)	1 000,00	0,00	0,00
6237	Publications (5)	69 100,00	20 000,00	20 000,00
6256	Missions (5)	4 500,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions (5)	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6261	Frais d'affranchissement (5)	5 000,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunication (5)	700,00	563,43	563,43
6281	Concours divers (cotisations) (5)	372 000,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>211 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6332	Cotisations au FNAL	200,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	2 500,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale (PT)	104 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités (PT)	37 000,00	0,00	0,00
6417	Rémunération des apprentis	1 400,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	20 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations caisses retraite	24 600,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	14 000,00	0,00	0,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	3 000,00	0,00	0,00
6474	Versements autres oeuvres soc	2 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	200,00	0,00	0,00
64832	Fonds de compensation CPA	600,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	2 000,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>147 386,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
6532	Frais de mission élus	8 473,00	0,00	0,00
6558	Autres dépenses obligatoires	134 203,00	0,00	0,00
65735	Groupements de collectivités	4 710,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé		3 000,00	3 000,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonct. des grpes d'élus</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>878 359,00</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(7)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>878 359,00</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
042	Opérations d'ordre entre section (8)	21 027,00	0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	21 027,00	0 00	0,00
Total des prélèvements issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement		21 027,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (11)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>21 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>899 386,00</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>

+	<b>RESTES A REALISER 2010 (12)</b>	<b>0,00</b>
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>52 990,43</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;  
(2) cf. I - B - Modalités de vote ;  
(3) Hors restes à réaliser ;  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;  
(6) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;  
(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;  
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
(10) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
(11) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
(12) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
013	Atténuations de charges	9 000,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	8 900,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	100,00	0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations	857 714,00	0,00	0,00
746	DGD	35 000,00	0,00	0,00
74741	Particip. des communes du GFP	11 895,00	0,00	0,00
74751	Particip du GFP de rattachement	648 158,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire fonds struc	162 661,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	32 672,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	32 672,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>899 386,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>899 386,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>899 386,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+	<b>RESTES A REALISER 2010 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>52 990,43</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>52 990,43</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. I - B - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	17 027,00	10 000,00	10 000,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	9 027,00	5 000,00	5 000,00
205	Concessions et droits simil.	8 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 000,00	10 033,06	10 033,06
2181	Installations générales		4 000,00	4 000,00
2183	Matériel de bureau et info.	10 000,00	3 033,06	3 033,06
2184	Mobilier		3 000,00	3 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>27 027,00</b>	<b>20 033,06</b>	<b>20 033,06</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>27 027,00</b>	<b>20 033,06</b>	<b>20 033,06</b>
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>27 027,00</b>	<b>20 033,06</b>	<b>20 033,06</b>

RESTES A REALISER 2010 (11)	0,00
+	
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 033,06</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;  
(2) cf. I - B - Modalités de vote ;  
(3) Hors restes à réaliser ;  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
(5) Voir état III-B3 pour le détail des opérations d'équipement ;  
(6) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;  
(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
10	Dotations Fonds divers Réserves	6 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	6 000,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérations d'ordre entre section (6)(7)</i>	<b>21 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2802	<i>Frais documents d'urbanisme</i>	15 027,00	0,00	0,00
28183	<i>Matériel de bureau informatique</i>	6 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>21 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>21 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>27 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESTES A REALISER 2010 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>20 033,06</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 033,06</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. I - B - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>Code INSEE</b>	<b>SMEAT SMEAT</b>	<b>BS</b>	<b>2011</b>
-------------------	------------------------	-----------	-------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>R3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	A 0,00	0,00	B 0,00	E 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	C 0,00	D 0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SMEAT SMEAT	BS	2011
Code INSEE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	----------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)		0,00	52 990,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 990,43
Dépenses de l'exercice		0,00	52 990,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 990,43
011 Charges à caractère général		0,00	49 990,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 990,43
65 Autres charges gestion courante		0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (3)		52 990,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 990,43
Recettes de l'exercice		52 990,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 990,43
002 Excédent antérieur reporté Fonc		52 990,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 990,43
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE		52 990,43	-52 990,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)		0,00	20 033,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 033,06
Dépenses de l'exercice		0,00	20 033,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 033,06
20 Immobilisations incorporelles		0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles		0,00	10 033,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 033,06
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (3)		20 033,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 033,06
Recettes de l'exercice		20 033,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 033,06
001 Solde d'exécution d'inv. reporté		20 033,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 033,06

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants, articles L.521-1, -6 a) et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT.

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des adm- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
INVESTISSEMENT													
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	20 033,06	-20 033,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants, articles L.521-1-36 a, et R.5211-14 + L.571-1 et R.571-2 du CGCT.

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilés.

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A11

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>52 990,43</b>	<b>52 990,43</b>
011 Charges à caractère général	0,00	49 990,43	49 990,43
012 Charges de personnel	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges gestion courante	0,00	3 000,00	3 000,00
042 Opérations d'ordre entre section	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>52 990,43</b>	<b>0,00</b>	<b>52 990,43</b>
74 Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
002 Excédent antérieur reporté Fonc	52 990,43	0,00	52 990,43

Sous-fonction 02	
02 Administration générale	
<b>CHAPITRES</b>	
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>52 990,43</b>
011 Charges à caractère général	49 990,43
012 Charges de personnel	0,00
65 Autres charges gestion courante	3 000,00
042 Opérations d'ordre entre section	0,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>0,00</b>
74 Dotations et participations	0,00
75 Autres produits gestion courante	0,00
013 Atténuations de charges	0,00
002 Excédent antérieur reporté Fonc	0,00

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS	2011
------------	----------------	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A12

CHAPITRES	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	20 033,06	20 033,06
<b>Non individualisées en opérations</b>	20 033,06	20 033,06
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles	10 033,06	10 033,06

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement


Code INSEE	SMEAT SMEAT	BS 2011
------------	----------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le .....,  
A ....., le .....,  
Le .....,

Délibéré par le ....., réuni en session .....,  
A ....., le .....,

Les membres du .....,



Nombre de membres en exercice :  
Nombre de membres présents :  
Nombre de suffrages exprimés :  
VOTES : Pour :  
Contre :  
Abstentions :

Date de convocation : .....

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....,  
A ....., le .....